

Présentation

L'éducation au sens du compte économique comprend les activités d'enseignement sous toutes leurs formes, scolaires de tous niveaux ou extrascolaires, les activités annexes (administration générale de l'Éducation, cantines et internats, orientation, médecine scolaire, recherche sur l'éducation, bibliothèques universitaires), les achats de biens et services liés à l'éducation (transport scolaire, fournitures et livres scolaires, habillement et loisirs liés à la fréquentation scolaire), la rémunération du personnel d'éducation en formation.

L'évaluation provisoire du compte de l'éducation 2004 a estimé à 116,3 milliards d'euros l'effort de la collectivité nationale pour les activités d'éducation, ce qui représente 7,1 % du produit intérieur brut (PIB).

L'État assure 59,8 % du financement final total, les collectivités territoriales 21,7 %, les entreprises 6,5 %, les ménages 11,2 % et les autres administrations 0,8 %.

En financement initial (avant transferts) la structure devient : État, 63,4 % ; collectivités territoriales, 20,2 % ; entreprises, 6,5 % ; ménages, 8 % ; autres administrations, 0,8 % ; caisse d'allocations familiales (CAF), 1,1 %.

Les postes de dépenses les plus importants sont l'enseignement du second degré (35,6 % de la dépense totale), du premier degré (20,3 %), l'enseignement supérieur (14,4 %) les formations de type extrascolaire (10,1 %) et les cantines et internats (7,7 %).

Avertissement :

- les données concernant la dépense intérieure d'éducation pour 2005 ne sont pas encore disponibles. Elles paraîtront dans une Note d'Information qui sera publiée en novembre 2006 ;
- le compte satellite de la Comptabilité nationale a fait l'objet d'une rénovation avec trois changements importants : intégration des DOM, nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels et réévaluation des dépenses des ménages. Cette rénovation a d'abord porté sur la période 1999-2003, puis a fait l'objet d'une réévaluation jusqu'en 1975 de la seule dépense intérieure d'éducation.

Définitions

■ **Compte économique de l'éducation.** Compte satellite de la comptabilité nationale décrivant les flux financiers dans le domaine de l'éducation.

■ **Enseignement de type scolaire.** Enseignement à plein temps sur un cycle annuel.

■ **Enseignement de type extrascolaire.** Formation continue, enseignement par correspondance, stages, cours du soir, leçons particulières, télévision scolaire.

■ **Financeur final.** Dernier financeur. Par exemple, lorsqu'une collectivité territoriale est maître d'ouvrage d'une construction scolaire, elle peut recevoir une subvention de l'État. La totalité de la dépense est affectée aux collectivités territoriales, dernier financeur. Les dépenses de l'État ne comprennent pas la subvention.

Les bourses d'études versées aux ménages sont traitées comme un transfert entre le financeur, l'État ou les collectivités territoriales, et le financeur ménage. Elles n'apparaissent pas comme dépense de l'État.

■ **Dépense intérieure d'enseignement.** Total des dépenses effectuées en France métropolitaine et dans les DOM pour des activités d'enseignement.

■ **Dépense intérieure d'éducation.** Total des dépenses effectuées en France métropolitaine et dans les DOM pour des activités d'éducation et pour l'achat de biens et services liés à l'éducation.

■ **Produit intérieur brut (PIB).** Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA sur les produits et des droits de douanes.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 95.30, 96.30, 97.35, 98.32, 99.37, 00.38, 01.49, 02.51, 05.05, 05.39.
- "Le compte de l'éducation", Les dossiers d'Éducation et formations, n° 113, décembre 1999 (années 1995 à 1998) ; n° 118, décembre 2000 (années 1996 à 1999) ; n° 125, novembre 2001 (années 1997 à 2000), n° 140, décembre 2002 (années 1998 à 2001) MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.
- "Le compte de l'éducation. Principes et méthodes", Les dossiers d'Éducation et formations, n° 7, octobre 1990, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.

Sources : Compte provisoire de l'éducation pour 2004.

[1] Financement des activités d'éducation et des achats de biens et services liés à l'éducation en 2004 - Dépenses totales (courantes + capital) des financeurs finals (évaluation provisoire) (France métropolitaine + DOM) (millions d'euros)

Enseignement de type scolaire				Ens. de type extra-scolaire	Total activités d'enseignement
	1 ^{er} degré	2 nd degré	Ens. supérieur		
Éducation nationale	14 279	29 651	10 680	482	55 092
Autres ministères (1)	-	1 549	1 524	3 047	6 120
Total État	14 279	31 200	12 204	3 529	61 212
Collectivités territoriales	8 845	7 472	1 003	1 684	19 004
Autres administrations	-	495	156	202	853
Entreprises	-	1 099	1 266	5 125	7 490
Ménages	435	1 080	2 130	1 214	4 859
Total général	23 559	41 346	16 759	11 754	93 418

Dépense intérieure d'enseignement : 93,4 milliards d'euros

(suite)	Activités annexes			Achats de biens et services liés			Rémunération du personnel en formation	Total de la dépense int. d'éducation
	Administration générale	Cantines, internats	Autres (2)	Transports scolaires	Fournitures et livres scolaires	Habillement et autres (3)		
Éducation nationale	2 262	2 637	583	102	65	-	2 407	63 148
Autres ministères (1)	99	122	54	-	-	-	-	6 395
Total État	2 361	2 759	637	102	65	-	2 407	69 543
Collectivités territoriales	1 318	2 484	131	2 109	225	-	-	25 271
Autres administrations	-	98	-	-	-	-	-	951
Entreprises	-	13	-	-	-	-	-	7 503
Ménages	-	3 592	-	85	2 485	1 988	-	13 009
Total général	3 679	8 946	768	2 296	2 775	1 988	2 407	116 277

Dépense intérieure d'éducation : 116,3 milliards d'euros.

Part du PIB consacrée à l'éducation : 7,1 %.

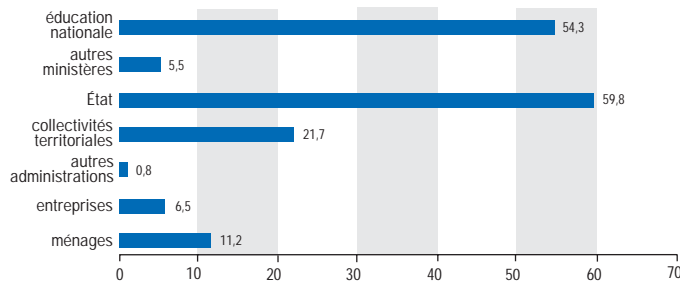
(1) Y compris le reste du monde (Union européenne et pays étrangers).

(2) Médecine scolaire, orientation.

(3) Leçons particulières.

[2] Structures du financement final en 2004 (%) (France métropolitaine + DOM)

Ensemble des activités



Activités d'enseignement

